

# Enseignement professionnel/Institut national de formation d'action sanitaire et sociale (Infass)

## “Un véritable Pandémonium”

AJT  
Libreville/Gabon

Lors du point-presse animé, hier, à Libreville, étudiants et membres du Syndicat national des travailleurs du secteur social (Synatrass) ont dénoncé les maux qui minent actuellement cet Institut, jadis fleuron de la formation du personnel de santé et des affaires sociales.

**FRAIS** d'année supplémentaires avec pénalités éventuelles, augmentation exponentielle des frais des travaux de fin de formation, retrait de diplômes moyennant une somme de 25 000 francs, séquestration des résultats, diplômes et procès-verbaux des promotions 2014 et 2015 sont, entre autres, les maux qui gangrèneraient l'Institut national de formation d'action sanitaire et sociale (Infass). Hier, lors d'un point-presse, étudiants et membres du Syndicat national des travailleurs du secteur social (Synatrass) se sont insurgés contre ces décisions prises par la direction générale de



Les membres du Synatrass...

l'Institution. D'entrée, le secrétaire exécutif national du Synatrass, Roger Ondo Abessolo, a tenu à dénoncer les "dérives multiformes" qui prévalent à l'Infass, et les abus dont sont victimes les étudiants. « Depuis un certain temps, l'Infass est sous les feux de la rampe. Jadis fleuron de la formation du personnel de santé et des affaires sociales, cette institution, comble de l'ironie, est devenue depuis quelques années, un véritable pandémonium. Ainsi, ne pouvant rester insensible devant des dérives multiformes susceptibles de déboucher sur des conséquences incalculables à même de mettre en péril la

politique sociale prônée par le chef de l'État, le Synatrass s'insurge, une fois de plus, et en appelle d'une part à l'opinion nationale et internationale et, d'autre part, à faire une mise au point », a relevé M. Ondo Abessolo. Au nombre desdits abus: "la gestion abusive de la direction générale", en l'absence du Conseil d'administration. « Le conseil d'administration est l'organe de décision de l'institut. Il délibère sur toutes les questions stratégiques, organisationnelles, administratives et financières intéressant l'Institut. A ce titre, il est notamment chargé, entre autre, de fixer



...et les étudiants présents au point-presse au centre social de la Cosyga.

les tarifs d'inscription et d'écologie à l'Infass (...). Aussi, en l'absence de cet organe de délibération, le Synatrass se demande sur quel fondement juridique repose les décisions prises par la direction générale de l'Infass, notamment sur : les frais d'inscription, les frais d'années supplémentaires avec pénalités éventuelles. Le retrait des diplômes un an après, moyennant une somme de 25 000 francs. La séquestration des résultats, des diplômes et des procès-verbaux », a-t-il dénoncé. Enfin, le Synatrass exige la suspension, sans conditions, de toutes les décisions "arbitraires et discriminatoires" susmen-

tionnées, ainsi que le respect scrupuleux des textes en vigueur à l'Infass. Étant donné que la structure syndicale dit avoir entamé, depuis plus de 6 mois, des négociations avec la direction générale et les secrétaires généraux des ministères de tutelle, aux fins de garantir la sérénité au sein de cet Institut. En outre, le syndicat déplore l'entêtement de la direction générale de l'Infass à ne pas se soumettre aux instructions du ministre délégué à la Protection sociale, visant une sortie de crise.

### Ici et ailleurs

• Enseignement supérieur  
**Un colloque s'ouvre ce matin à l'ENSET**  
L'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) organise, du 29 au 30 mars 2018, en collaboration avec l'École normale supérieure (ENS), un colloque sur le thème : "Éducation, formation, durabilité : quel rôle pour les Centres de formation en Afrique". Les travaux qui s'ouvrent ce matin, à l'ENSET, s'inscrivent dans le souci de la promotion de l'éducation au développement durable. Une occasion d'échanges entre les scientifiques, les professionnels de l'éducation et ceux de la société civile.

• Religion  
**Semaine sainte à l'Eglise catholique**  
Le coordonnateur national de la Commission communication, culturel et tourisme de l'archidiocèse de Libreville, le père Serge Patrick Mabikassa, a animé une conférence de presse, hier, au Séminaire Saint-Jean, dans le cadre de la "Semaine Sainte", marquée hier mercredi par la célébration anticipée, à la cathédrale Notre Dame de l'Assomption, pour des raisons pastorales, de la messe chrismale, ordinairement dite chaque jeudi saint au matin.

Rassemblés par C.G.K

**Géant CKdo**  
LIBREVILLE

**Super CKdo**  
LIBREVILLE - POG

**Maxi CKdo**  
LIBREVILLE

OFFRES VALABLES JUSQU'AU 31.03.2018

**LAPIN DEBOUT SOUS ALU CHOCOLAT LAIT - 60g**  
**890F**

**POULE CHOCOLAT AU LAIT GARNIE ŒUFS LIQUEUR JACQUOT - 185g**  
**3.300F**

**LAPIN RIEUR CHOCOLAT LAIT DÉCORÉ SOUS CELLO 450g**  
**5.900F**

**CLOCHE CHOCOLAT LAIT DÉCORÉE CELLO - 225g**  
**4.500F**

**ŒUF LAPIN CHOCOLAT LAIT DÉCORÉ GARNI ŒUFS LIQUEUR JACQUOT 185g**  
**3.300F**

**ŒUF FLAMME CHOCOLAT LAIT PRINCESSE OU MIRACULOUS AU CHOIX - 150g**  
**6.990F**

**GIGOT D'AGNEAU** Suggestion de présentation  
ORIGINE NOUVELLE ZELANDE - **8.990F/KG**

**6.990F/KG**

ENVIRON 1,7 KG  
PRODUIT CONGÈLE  
NE PAS RECONGÈLER

**FILETS ŒUFS PRALINÉS SOUS ALU JACQUOT 150g**  
**1.990F**

Joyeuses Pâques